



Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Madame la Directrice Générale des Services
Madame Valérie Chatel
16 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON

Dijon, le 9 décembre 2016

Objet : versement de la VAP pour les agents de l'ex-région Bourgogne

Madame la Directrice Générale des Services,

Dans l'attente d'une harmonisation des régimes indemnitaires avec une légitime revalorisation de toutes les primes pour que chaque agent constate un gain de pouvoir d'achat, un point de vigilance a attiré notre attention.

Nous souhaitons en effet connaître la date précise de versement de la prochaine prime de Valeur Ajoutée Professionnelle (VAP) aux agents de l'ex-région Bourgogne.

Il semblerait logique qu'elle soit versée aux agents en même temps que les évaluations de début d'année 2017.

Dans cette période de grande incertitude, nous vous remercions grandement de vos informations permettant de rassurer les agents sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale des Services, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour l'UNSA, le secrétaire général
Stéphane Matthey





UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi - 21000 DIJON - 03 80 44 37 68
4 Square Castan - 25000 BESANCON - 03 63 64 20 36

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : contact@unsa-crbfc.eu
Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.unsa-crbfc.eu
Adhérez en ligne à l'UNSA : jadhere.unsa-crbfc.eu (plus nombreux, plus forts!)

& suivez-nous également sur les réseaux sociaux :

 twitter.com/unsa_crbfc
 facebook.com/crbfc.unsa **LINÉZ NOUS !** 